

Draba nemorosa

Draba nemorosa L., Sp. Pl. : 643 (1753)

Drave des bois, Drave jaunâtre

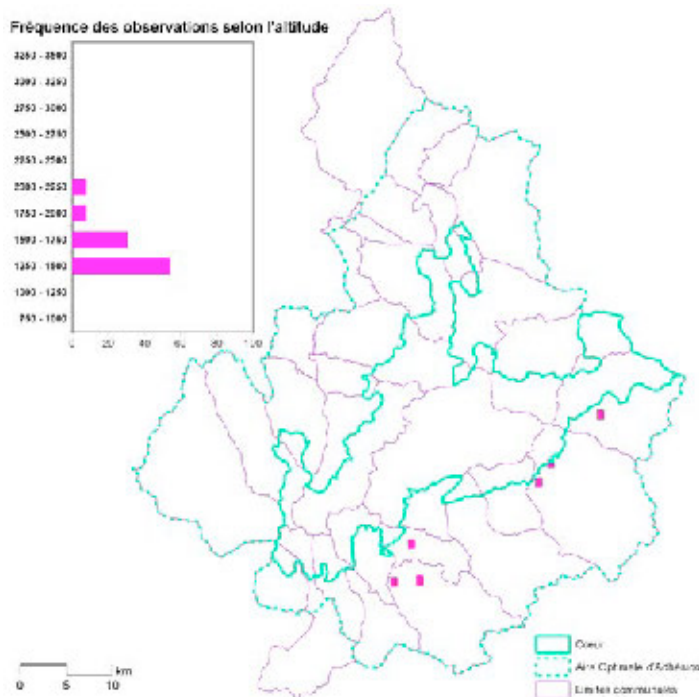
Draba dei boschi, *Draba giallastra*

Brassicaceae

Thérophyte

Eurasiatique, nord américain

Sans protection réglementaire - LRN : tome I - LRRA : vulnérable



© Parc national de la Vanoise - Jessica Buczek

Éléments descriptifs

La Drave des bois est une plante annuelle, discrète, grêle, élancée, dressée, pouvant atteindre 30 cm de haut. La tige est le plus souvent simple, rarement rameuse. Elle présente des feuilles alternes, ovales, entières ou légèrement dentées. Les feuilles radicales forment une rosette. La Drave des bois fait partie des brassicacées à silicules. Ces dernières sont portées par des pédicelles étalés, longs de deux à trois fois la longueur du fruit. Le tout forme une grappe fructifère lâche, allongée. Les fleurs quant à elles n'attirent pas l'œil de l'observateur : petites aux pétales jaunes, légèrement échancrés, fanant rapidement. C'est pourtant la couleur jaune des pétales qui la distingue de *Draba muralis* aux pétales blancs.

Écologie et habitats

Contrairement à ce que pourrait laisser supposer son nom, la Drave des bois se plaît dans les milieux ouverts, secs. En Vanoise, elle semble assez indifférente à la nature chimique du sol. C'est une héliophile que l'on trouve sur les pelouses sèches, les talus, les anciens murets, les cultures de luzerne... On l'observe aux étages montagnard et subalpin entre 1300 et 1800 m d'altitude. La bibliographie mentionne une écologie voisine de celle d'*Androsace septentrionalis* (Olivier, Galland & Maurin, 1995), ce qui se confirme en Vanoise.

Distribution

Draba nemorosa possède une vaste aire de distribution : c'est une espèce holarctique qui en Europe se rencontre plutôt dans les régions du Nord et ailleurs préférentiellement en montagne. En France, la Drave des bois n'est mentionnée

que dans trois départements alpins (Savoie, Hautes-Alpes et Alpes-Maritimes) et dans les Pyrénées-Orientales. Découverte en Savoie en 1828 à Lanslebourg-Mont-Cenis par le docteur Bellot (Petitmengin, 1907), sa distribution actuelle dans ce département se limite au massif de la Vanoise en Maurienne et s'étend d'Aussois à Bonneval-sur-Arc. Les populations les plus importantes connues à ce jour sont localisées sur la commune de Bramans.

Menaces et préservation

La connaissance de la distribution de cette espèce en Vanoise reste, vraisemblablement, insuffisante. Néanmoins c'est une espèce rare qui est protégée en région Provence-Alpes Côte-d'Azur mais pas en Rhône-Alpes. Toutes les stations sont situées en dehors du cœur du Parc national de la Vanoise et peuvent être menacées par des aménagements divers (la Drave des bois se trouve souvent près des villages, champs cultivés, etc.), par des modifications de pratiques agricoles, par la fermeture des milieux. Il conviendrait donc, à l'avenir, d'établir un suivi des localités connues de cette drave.